

Procès-verbal		Date : 16 novembre 2018
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CED		Lieu : The Hotel, Boulevard de Waterloo 38, 1000 Bruxelles
		Début : 9h00 Fin : 17h00
Présidence		Dr Marco Landi, Président du CED
Participants		Voir liste en annexe
Représentants du Bureau de Bruxelles		Nina Bernot, Lea Pfefferle, Aneta Tyszkiewicz et Kathy Sauvage
1. Accueil, quorum et excuses		Rapporteur : Marco Landi
Document de travail	Liste des participants	
Le Président accueille les participants. Le quorum est établi.		
2. Approbation de l'ordre du jour		Rapporteur : Marco Landi
L'ordre du jour est approuvé.		
3. Notification du procès-verbal de la dernière Assemblée générale		
Document de travail	• Procès-verbal de l'Assemblée générale du CED les 26-27 mai 2018 à Tallinn (CED-GM-M-2018-01-E/F/D)	
Le procès-verbal de l'Assemblée générale du CED les 26-27 mai 2018 à Tallinn a été approuvé par courrier électronique et notifié à l'AG.		
4. Orateur invité		Rapporteur : Dominique Monnet (Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies)
Le Dr Dominique Monnet, coordinateur du « Programme on antimicrobial resistance and healthcare-associated infections », présente un aperçu des activités de l'ECDC et des données existantes en matière de résistance aux antimicrobiens et d'infections associées aux soins de santé, en soulignant que les infections dues à des bactéries résistant aux antimicrobiens représentent une charge comparable à celles de la grippe, de la tuberculose et du VIH/SIDA réunies. Il souligne la nécessité d'éduquer davantage les patients, les prestataires de soins de santé et les professionnels de la santé et suggère que le CED pourrait réunir des données relatives à la prescription d'antibiotiques pour les chirurgiens dentistes.		
5. Rapport du Président		Rapporteur : Marco Landi
a) Informe de la participation à des événements de membres (Francfort, Porto, Turin); b) remercie les associations qui ont posé leur candidature au statut de Membre affilié ou d'Observateur conformément aux nouveaux Statuts ; c) remercie les candidats aux fonctions d'administrateurs du Conseil.		
6. Rapport du Bureau de Bruxelles		Rapporteurs : Nina Bernot, Lea Pfefferle, Aneta Tyszkiewicz

a) Présentent le nouveau bureau de Bruxelles et invitent les membres à le visiter ; b) informent les membres sur la nouvelle procédure de vote pour les documents de politique : bulletins verts, rouges et blancs ; c) informent des prochaines élections européennes et des priorités de la présidence de la Commission et du Conseil ; d) font le point sur les négociations sur le Brexit ; e) soulignent les difficultés rencontrées par la politique européenne en matière de santé ; e) demandent aux membres d'aider le Bureau dans la mise à jour des listes des membres des Groupes de travail / GPC – un mailing sera envoyé aux membres après l'AG ; f) demandent aux délégués de signer le formulaire d'accord sur la protection des données du CED ; g) encouragent les membres à compléter le questionnaire d'évaluation de l'AG et à suivre le CED sur Twitter.	
Président	Étant donné l'importance décroissante de la santé dans les priorités de la Commission, il encourage les membres à mener des actions de lobbying auprès du Parlement afin d'augmenter l'attention politique vis-à-vis de la santé.
7. Finances	
Rapporteur : Mick Armstrong	
Document de travail	Lettre du trésorier aux membres du CED (CED-DOC-2018-078-E)
Trésorier	Informe les membres de l'état des finances du CED et des discussions du Conseil au sujet de la stratégie financière du CED et de la mise à jour de sa politique de parrainage.
8. Communications	
Rapporteuse : Nina Bernot	
Documents de travail	- Plan Communications 2019 du CED (CED-DOC-2018-055-REV1-E/D/F) - Rapport Communications 2018 (CED-DOC-2018-054-REV1-E) - Manifeste électoral du CED (CED-DOC-2018-053-REV1-E) - Vidéo produite par l'Association dentaire danoise
Secrétaire général	Informe les membres des activités de communication en 2018 et des projets en la matière pour 2019. Donne la parole à Susanne Andersen, qui présente la vidéo produite par l'Association dentaire danoise ; les membres sont invités à l'utiliser dans leurs contextes nationaux respectifs.
Décision	Le plan Communications 2019 du CED est approuvé à l'unanimité.
9. GPC Antibiotiques en médecine dentaire	
Rapporteur : Hans Schrangl	
Documents de travail	- Mise à jour du Bureau de Bruxelles sur le GPC Résistance aux antimicrobiens (CED-DOC-2018-086-E) - Résolution du CED sur les antimicrobiens – Mise à jour 2018 (CED-DOC-2018-075-E/D/F)
a) Informe des progrès concernant l'Action commune sur la résistance aux antimicrobiens et les infections associées aux soins de santé (JAMRAI) et l'enquête sur l'attitude et la connaissance des professionnels de la santé en matière de résistance aux antimicrobiens, au sujet de laquelle le CED collabore avec l'ECDC et d'autres organisations professionnelles ; b) demande aux délégués de revoir la mise à jour de la résolution sur la résistance aux antimicrobiens ; c) remercie Susie Sanderson de son dévouement pour la question et souhaite à Henner Bunke la bienvenue au sein du GPC.	

Discussion	Les délégués conviennent de modifier le sixième point des déclarations incluses dans la résolution sur la résistance aux antimicrobiens, en supprimant la référence à « la pression exercée par les patients ».
Décision	La mise à jour de la résolution sur la résistance aux antimicrobiens est adoptée.
10. GPC Marché intérieur	
Rapporteur : Alexander Tolmeijer	
Documents de travail	• Mise à jour du Bureau de Bruxelles sur le GPC Marché intérieur (CED-DOC-2018-087-E) • Résolution du CED sur la dentisterie d'affaires (CED-DOC-2018-069-REV1-E/D/F) • Résultats de l'enquête du CED sur la dentisterie d'affaires (CED-DOC-2018-093-E) • Résultats de l'enquête du CED sur les délégués à la protection des données (DPD) (CED-DOC-2018-067- REV1-E) • Lettre conjointe des professions de la santé aux négociateurs du Brexit Raab et Barnier (CED-DOC-2018-094-E) • Réponse de la Task Force 50 à la lettre conjointe des professions de la santé (CED-DOC-2018-095-E)
a) Présente la résolution sur la dentisterie d'affaires ; b) signale aux délégués que le Comité économique et social (CESE) organise la journée des professions libérales le 27 novembre et que Peter Engel y parlera de la dentisterie d'affaires ; c) présente le travail de la Commission européenne sur une cartographie des restrictions en matière de publicité pour les professionnels de la santé ; d) informe les délégués de la publication par la Commission européenne d'un appel d'offres portant sur la réalisation d'une étude sur l'analyse comportementale économique des motivations des professionnels dans les professions de la santé ; e) rappelle aux délégués que les États membres de l'Union européenne doivent mettre en œuvre la directive sur un test de proportionnalité, pour laquelle le CED préparera un certain nombre de documents de synthèse ; f) fait le point sur les négociations sur le Brexit et sur la réunion prochaine avec la Task Force 50.	
Miguel Ángel López Andrade	Présente une étude de cas de la chaîne espagnole iDental et des conséquences pour les patients et les professionnels de la santé en Espagne.
Discussion	Les délégués encouragent l'adoption de la résolution et partagent les détails de leurs situations nationales respectives par rapport aux chaînes dentaires. Des modifications à la résolution font l'objet de discussions.
Président	Le CED a reçu une lettre du Président de l'ORE qui soutient le projet de résolution du CED.
Stefaan Hanson	Suite à la décision dans l'affaire Vanderborght, la nouvelle loi belge régissant la publicité par les professionnels de la santé, publiée le 16 novembre, stipule que l'information professionnelle ne peut pas inciter à pratiquer des examens superflus et ne peut pas avoir pour objectif de rechercher des patients.
Président	Souligne l'importance de travailler avec d'autres organisations professionnelles. Remercie le Président du groupe de projet pour son travail, étant donné qu'il quittera le Conseil d'administration et ne présidera donc plus le GPC Marché intérieur.
Décision	La résolution sur la dentisterie d'affaires est adoptée à l'unanimité.
11. Élection des membres du Conseil d'administration du CED	
Rapporteur : Marco Landi	
Documents de travail	• Lien vers les candidatures sur le site Web du CED • Responsabilités et obligations légales des administrateurs du CED (CED-DOC-2018-080-E) • Note sur la procédure d'élection du CED (CED-DOC-2018-072-E) • Appel aux candidatures pour les élections du Conseil d'administration du CED en novembre 2018 (CED-DOC-2018-071-E)
Explique la procédure d'élection et les codes de couleurs des bulletins de vote ; un Président et trois membres du Conseil d'administration doivent être élus pour un mandat de trois ans.	
Décisions	• Désignation des assistants à l'élection : Filipa Carvalho Marques, Véronique Pellegrain et Alfred Büttner

	• Résultats de l'élection : ○ le nombre total de délégués votants est de 49. ○ Marco Landi est réélu comme Président avec 46 voix, 3 abstentions et aucun vote nul. Il confirme qu'il accepte l'élection. ○ Pour le poste d'administrateur 1, Piret Väli obtient 21 voix, Hans Schrangl 8, Henk Donker et Ioannis Tzoutzas 7 chacun et Tadej Ostrc obtient 6 votes. Il n'y a pas d'abstentions, ni de votes nuls. Piret Väli confirme qu'elle accepte l'élection. ○ Pour le poste d'administrateur 2, Hans Schrangl obtient 26 voix, Henk Donker 10 ; Ioannis Tzoutzas 7 et Tadej Ostrc 6. Il n'y a pas d'abstentions, ni de votes nuls. Hans Schrangl confirme qu'il accepte l'élection. ○ Pour le poste d'administrateur 3, Henk Donker obtient 29 voix, Tadej Ostrc 11 et Ioannis Tzoutzas 9. Il n'y a pas d'abstentions, ni de votes nuls. Henk Donker confirme qu'il accepte l'élection.	
12. Vote sur les membres affiliés et observateurs		Rapporteur : Marco Landi
Documents de travail	• Candidature de l'Association dentaire norvégienne (CED-DOC-2018-081-E) • Candidature de l'Association dentaire suisse (CED-DOC-2018-082-E) • Candidature de l'Association dentaire islandaise (CED-DOC-2018-083-E) • Candidature de l'Ordre des chirurgiens-dentistes d'Albanie (CED-DOC-2018-084-E)	
Informe qu'en accord avec les statuts du CED modifiés, une demande en vue de devenir Membres Affiliés du CED a été introduite par les trois Observateurs actuels du CED : les associations dentaires islandaise, norvégienne et suisse. L'Ordre des chirurgiens-dentistes d'Albanie a demandé à être admis à titre d'Observateur du CED. Il précise que le Conseil a examiné les candidatures et décidé que les candidats satisfont aux critères indiqués dans les Statuts du CED (l'Islande et la Norvège font partie de l'EEE et de l'AELE, la Suisse est un pays de l'AELE et l'Albanie est un pays candidat à l'adhésion à l'UE). Dans l'attente du vote des délégués, le nouveau statut des associations entrera en vigueur le 1er janvier 2019. Il demande à l'AG de voter individuellement pour chaque candidat.		
Ioannis Tzoutzas	Confirme que la Grèce est favorable à une plus grande intégration de l'Ordre des chirurgiens-dentistes d'Albanie. Il exprime toutefois des préoccupations quant à la composition de celui-ci, car les assistants dentaires en font également partie. Le Prof. Tzoutzas demande de tenir compte de cet élément dans la discussion future.	
Décision	• L'Association dentaire islandaise est acceptée à l'unanimité comme Membre Affilié du CED. • L'Association dentaire norvégienne est acceptée à l'unanimité comme Membre Affilié du CED. • L'Association dentaire suisse est acceptée à l'unanimité comme Membre Affilié du CED. • L'Ordre des chirurgiens-dentistes d'Albanie est accepté en tant qu'Observateur du CED (avec 45 voix pour et 4 abstentions).	
13. GT Matériaux dentaires et dispositifs médicaux		Rapporteuse : Jane Renehan
Documents de travail	• Mise à jour du Bureau de Bruxelles sur le GT Matériaux dentaires et dispositifs médicaux (CED-DOC-2018-088-E) • Déclaration du CED sur les systèmes CFAO dans le RDM (CED-DOC-2018-074-REV1-E/D/F) • Document de synthèse du CED sur le blanchiment des dents chez les personnes de moins de 18 ans (CED-DOC-2018-061-E)	
a) Présente la Déclaration sur les systèmes CFAO dans le RDM, invite à la commenter et en recommande l'adoption ; b) fait le point sur la mise en œuvre du RDM ; c) informe de la proposition de la Commission concernant l'Évaluation des technologies de la santé ; c) fait le point sur la mise en œuvre du Règlement relatif au mercure, y compris les progrès de l'étude de faisabilité sur l'élimination progressive de l'amalgame dentaire, la réunion avec la Commission et les plans d'action nationaux ; d) encourage les membres à utiliser les documents de synthèse en vue d'annuler		

l'interdiction de l'utilisation du blanchiment dentaire chez les personnes de moins de 18 ans ; e) informe de l'avancement du document ISO concernant la déclaration des détails de la composition des matériaux dentaires.	
Stefano Colasanto	Souligne que puisque le concept de « chirurgien-dentiste fabricant » est compris différemment selon les pays, il serait utile de collecter des informations pour savoir dans quels pays les chirurgiens-dentistes sont déjà considérés comme étant des fabricants.
Président	- Le Président ayant demandé aux pays où les chirurgiens-dentistes sont considérés comme fabricants de s'exprimer, la France, le Royaume-Uni et le Luxembourg confirment que cela est effectivement le cas dans leur pays. - Signale les préoccupations de l'industrie (FIDE) quant à la faible capacité des organismes notifiés, qui pourrait réduire ou ralentir la disponibilité de certains dispositifs médicaux. - Invite à faire part au Bureau de Bruxelles du CED des progrès réalisés dans la mise en œuvre du RDM au niveau national.
Décision	La Déclaration sur les systèmes CFAO dans le RDM est adoptée à l'unanimité.
14. GT eSanté	
Rapporteuse : Piret Väli	
Documents de travail	- Mise à jour du Bureau de Bruxelles sur le GT eSanté (CED-DOC-2018-089-E) - Résolution du CED sur le partage de données dans le cadre de l'eSanté (CED-DOC-2018-062-REV1-E/D/F)
a) Présente la résolution du CED sur le partage des données dans le cadre de l'e-Santé, invite à la commenter et en recommande l'adoption ; b) décrit les thèmes d'intérêt prioritaires pour le GT ; c) fait le point sur la dernière réunion du groupe des parties prenantes en matière d'e-Santé ; e) donne des informations sur le travail en cours concernant la résolution sur l'évaluation en ligne des chirurgiens-dentistes.	
Catherine Rowlands	Indique que l'EDSA est sur le point de publier les résultats de son enquête sur l'e-Santé.
Décision	La résolution du CED sur le partage des données dans le cadre de l'e-Santé est adoptée à l'unanimité.
15. GT Formation et qualifications professionnelles	
Rapporteur : Paulo Melo	
Documents de travail	- Mise à jour du Bureau de Bruxelles sur le GT Formation et qualifications professionnelles (CED-DOC-2018-090-E) - Résultats de l'enquête sur la DQP (CED-DOC-2018-058-E)
a) Présente les résultats de l'enquête envoyée aux doyens des écoles de dentisterie ; b) informe de la lettre du CED à l'ADEE et souligne l'impact négatif d'un chevauchement des compétences professionnelles dans le contexte de la Consultation EDHF - ADEE sur un cadre commun d'enseignement (CEF) pour les hygiénistes dentaires en Europe; c) indique que le CED travaille sur le projet d'annexe de la FEDCAR sur l'accréditation de l'enseignement dentaire en Europe, ainsi que le font l'EDSA et l'ADEE ; d) fait le point sur la préparation de la One Health Conference; e) présente les prochaines étapes pour le GT.	
Président	Souligne que le CED est opposé aux initiatives qui pourraient mener à un chevauchement des compétences et qu'il a dû réagir à la consultation publiée sur le site Web de l'ADEE. Il souligne toutefois l'importance de conserver une bonne relation avec l'ADEE.
16. GT Sécurité des patients, contrôle des infections et gestion des déchets	
Rapporteur : Ioannis Tzoutzas	
Document de travail	Mise à jour du Bureau de Bruxelles sur le GT Sécurité des patients, contrôle des infections et gestion des déchets (CED-DOC-2018-091-E)
a) Fait le point sur la contribution du CED aux Consultations européennes sur l'interface entre les textes législatifs relatifs aux substances chimiques, aux produits et aux déchets, ainsi que sur les travaux à venir concernant les directives sur l'eau ; b) informe de l'intention de mettre à jour la résolution actuelle du CED, de mai 2012, sur l'utilisation en dentisterie de la sédation à l'azote, ainsi que de l'enquête prochaine sur la	

sédation intraveineuse, notamment à la lumière des différentes situations existant en Europe ; c) informe de l'attention croissante accordée à la durabilité en dentisterie, ainsi qu'à la sécurité des patients; d) indique l'intention du GT de changer son nom.	
Président	Indique qu'il est également important de suivre l'évolution de la proposition sur les plastiques à usage unique et de travailler sur la position du CED concernant la sédation, car dans certains pays les compétences des chirurgiens-dentistes à pratiquer la sédation intraveineuse peuvent être compromises.
17. GT Santé bucco-dentaire	
Rapporteur : Henk Donker	
Document de travail	Mise à jour du Bureau de Bruxelles sur le GT Santé bucco-dentaire (CED-DOC-2018-092-E)
Fait rapport a) de l'événement du CED au Parlement européen, au mois de juin, sur les inégalités en matière de santé et b) du travail en cours sur un livre blanc sur la prévention qui sera présenté aux délégués l'année prochaine.	
Président	Souligne que le CED doit être l'organisation chargée de discuter des questions relatives à la santé bucco-dentaire avec les institutions européennes.
Mick Armstrong	Indique que la BDA a organisé un sommet sur le sucre et qu'une approche plus large de la part des gouvernements est nécessaire en matière de réduction du sucre.
Président	Les impôts sur le sucre sont un outil important et il faut tirer la leçon des campagnes anti-tabac du passé.
Affaires diverses	
a) Dates et lieux des prochaines réunions	
24-25 mai 2019, Vienne 22 novembre 2019, Bruxelles 7 mai 2020, Dubrovnik 20 novembre 2020, Bruxelles	

PRÉSIDENT

BUREAU DE BRUXELLES

ASSISTANTS À L'ÉLECTION